



Circuit 200

Horaires valables à compter du 2 septembre 2024

Jours de fonctionnement	LMMeJV	LMJV	Mercredi
Période de fonctionnement	SCO	SCO	SCO
ST MARTIN D'ORDON – abri rue de Bussy	6 h 53		
PIFFONDS – abri allée Achille Perret	6 h 57		
BUSSY LE REPOS – rue Jean Moulin côté église	7 h 04		
VILLENEUVE SUR YONNE – La Haute Epine 11 rue Thénard	7 h 13		
VILLENEUVE SUR YONNE – X RD15 – Route de Haute Epine	7 h 16		
VILLENEUVE SUR YONNE – Gare	7 h 18		
VILLENEUVE SUR YONNE – Sables Rouges abri	7 h 21		
SENS – Lycée Polyvalent	7 h 40		
SENS – Collège Champs Plaisants	7 h 45		
SENS – Mallarmé / Montpezat	7 h 50		
SENS – Collège Champs Plaisants			
SENS – Lycée Polyvalent rue Cie Ferry Quai 14		18 h 22	12 h 23
VILLENEUVE SUR YONNE – Sables Rouges abri		18 h 44	12 h 40
VILLENEUVE SUR YONNE – Gare		18 h 46	12 h 42
VILLENEUVE SUR YONNE – X RD15 – Route de Haute Epine		18 h 48	12 h 44
VILLENEUVE SUR YONNE – La Haute Epine X rue St Vincent		18 h 51	12 h 47
BUSSY LE REPOS – rue Jean Moulin côté mairie		18 h 57	12 h 53
PIFFONDS – abri allée Achille Perret		19 h 03	12 h 59
ST MARTIN D'ORDON – abri rue de Bussy		19 h 07	13 h 03



Ce circuit est organisé par le conseil Régional de Bourgogne Franche Comté. Pour bénéficier du transport, faire la demande de carte sur le site : www.bourgognefranche.comte.fr
Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont soumis aux aléas de circulation.